

Dossier de candidature
Année scolaire 2022–2023
concernant :

NOM :

Prénom :

Classe demandée :

RETOUR IMPERATIF DES DOSSIERS :
avant le 01 mai 2022

**SECTION SPORTIVE
EXCELLENCE DEPARTEMENTALE
JUDO
DU CALVADOS**





OBJET : Journée d'évaluation en section sportive excellence départementale judo.

Nous vous invitons à la journée d'évaluation qui aura lieu le **mercredi 04 mai 2022** :

au Collège Lechanteur -17 Avenue Nicolas Copernic - CAEN.

Cette journée n'implique aucun engagement de votre part mais nous permettra de répondre à vos interrogations et de faire le point sur vos motivations.

Le programme de la journée se décline comme suit :

- ✚ 11h/11h20 : réunion d'information sur le fonctionnement de la structure et du collège
- ✚ 11h25/12h30 : détection sportive lors d'un entrainement de la section judo.

Vous trouverez ci-joint un dossier d'inscription à retourner impérativement avant le **01 mai 2022** par courrier à l'adresse ci dessous, ainsi qu'un questionnaire à remplir avec le QR CODE joint.

Mr DESESSARD Bruno
11 bis rue des plains champs
14670 TROARN.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, nous vous adressons nos salutations sportives.

Mme NOEL
Principale du collège
F.Lechanteur de Caen

Mr BOUTARTOUR
Professeur D'EPS
Coordonnateur des SS

Bruno DESESSARD
Cadre technique fédéral14
Responsable de la section
Tel : 06.51.20.64.94
bruno.desessard@ffjudo.com



CANDIDATURE et ADMISSION

1) Dossier de candidature, à remplir par la famille et à envoyer.

Votre dossier de candidature doit nous parvenir **complet** à l'adresse ci-dessous pour **le 01 mai 2022 au plus tard** (impérativement). Il sera examiné par une commission de l'établissement qui retiendra les candidats sur des critères **scolaires** et sportifs. Les résultats seront communiqués aux familles.

Vous voudrez bien nous retourner les pièces suivantes :

- *Une enveloppe à votre adresse affranchie au tarif en vigueur*
- *1 photo d'identité récente fixée au dossier*
- *La fiche de candidature*
- *L'autorisation parentale pour participer aux tests d'évaluation*
- *La photocopie des 2 premiers bulletins trimestriels 2021-2022.*

Le dossier est à retourner à :

**DESESSARD Bruno
11 BIS RUE DES PLAINS CHAMPS
14670 TROARN**

2) Procédure d'affectation

Tous les dossiers de candidature seront transmis à la Direction des Services Départementaux du Calvados pour anticiper les demandes de dérogations dans le cas d'une admission en section sportive départementale judo.

En cas de doute, n'hésitez pas à demander conseil auprès secrétariat du collège F.Lechanteur de Caen.



**AUTORISATION PARENTALE DE PARTICIPATION
AUX TESTS D'ÉVALUATION SPORTIFS**

Je soussigné (e) Monsieur ou Madame

Responsable légal de l'enfant :

NOM

Prénom

DATE DE NAISSANCE :

**L'AUTORISE A PARTICIPER AUX T.E.S.
qui auront lieu le mercredi 04 mai 2022
au dojo du collègue F.Lechanteur de Caen.**

En cas d'urgence médicale ou chirurgicale, j'autorise les responsables du comité du Calvados de judo à prendre toute disposition préconisée par le corps médical.

Je certifie que mon enfant a fait l'objet d'une vaccination antitétanique (le dernier rappel datant obligatoirement de moins de 5 ans).

N° de Sécurité Sociale des parents :

Fait à

le

SIGNATURE :

PERSONNE A PRÉVENIR EN CAS D'ACCIDENT :

M.

n° tél. :

ou M.

n° tél. :



FICHE DE CANDIDATURE

Photo

Lien QR Code à remplir
obligatoirement :



ELEVE

NOM : Prénoms :

Date de naissance Taille : Poids :

Etablissement fréquenté cette année (nom et adresse) :
.....
.....

Classe suivie actuellement :

Classe et Langues vivantes et options envisagées au collège Lechanteur :

LV1 ANGLAIS LV2 ALLEMAND ESPAGNOL

Qualité demandée : INTERNE DEMI-PENSIONNAIRE EXTERNE

RESPONSABLE LEGAL

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Email :

Lien avec l'élève : père mère tuteur autre (préciser) :

SITUATION SPORTIVE

Club actuel :

Non du professeur de Judo :

Grade (Ceinture) : Catégorie de poids : Catégorie d'âge FFJDA actuelle

Palmarès sportif :
.....
.....

A, le

Signature de l'élève

Signature du responsable

Signature du professeur de Judo



LES ETUDES ET LE SPORT AU COLLEGE F.LECHANTEUR DE CAEN

La construction et le développement de l'individu dépendent d'un équilibre permanent entre activité intellectuelle et activité physique et entre activité individuelle et activité au sein d'un groupe.

C'est dans cette perspective que le collège Lechanteur, en partenariat avec le comité du Calvados de judo, fonctionne en collaboration depuis 1996, pour le bon fonctionnement de cette section.

Cette section vise le perfectionnement ou l'approfondissement d'une pratique sportive, selon les capacités de chaque jeune.

Inscrit dans une section sportive, vous avez le double objectif de mener de pair des études sérieuses et une pratique sportive régulière exigeante.

Les personnels du collège (enseignants, éducation, restauration, entretien, santé, intendance, direction) mettront tout en œuvre pour faciliter votre réalisation personnelle à la fois dans les études et le sport. C'est ainsi que sont aménagés des horaires et des dispositifs particuliers pour les études, l'accès au C.D.I, les repas et l'orientation du suivi médical. Ces dispositions spécifiques ont des incidences sur l'organisation du travail et l'emploi du temps de tous les services du collège.

Textes officiels BO n°47 du 26/12/1996

[la section sportive] procure aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive de leur choix tout en suivant une scolarité normale.

Charte des sections sportives scolaires du 13/06/2002

Art 2 : elle offre à des élèves motivés un complément de pratique sportive approfondie, en liaison avec les organes fédéraux.

Art3 : elle permet :

- de motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser, et d'être valorisés dans le sport qu'ils affectionnent,
- de développer le goût de l'effort et de mesurer les conséquences d'un travail suivi et régulier
- d'acquérir une culture d'équipe et de vivre dans le cadre d'une solidarité collective,
- de les aider à évoluer dans une bonne hygiène sportive et de vie quotidienne et d'adopter des comportements de sécurité pour eux mêmes et pour les autres.

Art 6 : la responsabilité de la section sportive scolaire est confiée à un enseignant d'E.P.S de l'établissement.